



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 février 2021
16 heures 30

GF/VC

N° 002644

Cofinancements -
Demande de
subventions à l'Etat et
au Conseil
Départemental de
Vaucluse pour la
rénovation et la
transformation en
Fabrique Numérique
de l'ancienne école
des Romarins

Affiché le :
5 février 2021

Le mardi 2 février 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 27 janvier 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION :

ABSENTS EXCUSÉS: M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

L'ex-école « Les Romarins » va être transformée en un espace dédié à la médiation artistique / culturelle et à la formation. Plateforme culturelle de proximité, ce lieu sera un outil au service des acteurs évoluant dans les champs de la jeunesse, du lien social, de la culture et du développement économique de notre territoire.

Dans le cadre de sa politique de développement des publics, d'accès à la culture pour tous et de lutte contre la fracture numérique, la commune d'Apt souhaite que ce lieu soit un espace culturel global, accessible et gratuit. Ce lieu se veut ouvert pour répondre aux objectifs suivants :

1. Animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible à tous ;
2. Réduire les inégalités géographiques (campus connecté, musée numérique, centre de formation) ;
3. Mutualiser les moyens, soutenir les artistes et les associations locales.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210205-2644-DE
Date de télétransmission : 05/02/2021
Date de réception préfecture : 05/02/2021

La configuration du bâtiment permettra d'accueillir :

- Un espace d'enseignement supérieur : le campus connecté ;

- Une micro-fole (musée numérique- fablab – espace gaming – salle d'exposition- salle de conférence) ;
- Un centre de formation, en lien avec l'UMIH et Talis formation ;
- Un espace de convivialité commun.

Cet équipement sera géré par la direction des affaires culturelles de la ville d'Apt.

Le bâtiment, d'une surface totale de 600 m², comporte 3 étages, une chapelle et une cour ombragée. Il est situé en centre-ville, à 100 mètres de l'hôtel de ville. Cependant, le bâtiment actuel ne répond pas aux normes d'accueil du public et nécessite, de plus, des travaux afin de réduire sa consommation énergétique :

- Pose de menuiseries double vitrage et possibilité d'ouvrant afin de faciliter la ventilation et l'aération des salles.
- Réfection des sanitaires avec mise en place de systèmes hydro-économiques pour les pommes de douche et les robinetteries.
- Pose de volets, de brise-soleil, de ventilations mécaniques à double flux et système de rafraîchisseur d'air.
- Pose d'un sol drainant avec un aménagement paysagé dans la cour afin de lutter contre les îlots de chaleur.
- Mise en conformité d'accessibilité du rez-de-chaussée du bâtiment, notamment PMR.
- Mise aux normes des alarmes et de l'électricité (minuteur pour les communs...).
- Mise en conformité de la cage d'escalier.
- Remplacement des luminaires existants par des luminaires LED.

Considérant, le nouveau dispositif de l'État intitulé DSIL/DSID, appel à projet de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales dans le cadre du plan de relance,

Considérant, le nouveau dispositif du Conseil Départemental de Vaucluse, appel à projet s'inscrivant dans le plan de soutien à l'investissement spécifique intitulé « Plus en Avant », afin de favoriser la relance économique et l'emploi, tout en s'inscrivant dans une démarche de transition climatique, sociale, écologique et énergétique,

Considérant, que la commune a été retenue comme « petite ville de demain », qu'elle se trouve en Zone de Revitalisation Rurale et que la structure « Les romarins » est située dans un quartier prioritaire de la politique de la ville,

Madame le Maire propose de solliciter l'État à hauteur de 209 988 € dans le cadre du dispositif DSIL,

Et propose de solliciter le Conseil Départemental à hauteur de 30 000 € dans le cadre du dispositif « Plus en avant ».

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210205-2644-DE
Date de télétransmission : 05/02/2021
Date de réception préfecture : 05/02/2021

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Type de dépenses	HT	Recettes	HT	%
Bureau contrôle et SPS + MOE	36 790,00 €			
Études diverses (ERP, amiante...)	5 500,00 €	ÉTAT : DSIL exceptionnelle	209 988,00 €	61,25%
Travaux PMR	41 395,00 €	Conseil départemental du Vaucluse	30 000,00 €	8,75%
remise norme incendie + électricité	12 350,00 €			
système de sécurité	15 720,00 €	Ville d'Apt	102 852,00 €	30,00%
escalier de secours	10 000,00 €			
sécurité incendie	15 000,00 €			
escalier intérieur	15 000,00 €			
électricité/éclairage	20 310,00 €			
câblage Internet et téléphonie	41 758,00 €			
aménagement sanitaire/ réseau eau	17 400,00 €			
chauffage, Brise soleil, ventilation double flux, rafraichisseur	21 080,00 €			
dépose divers éléments	3 000,00 €			
cloison et menuiserie	34 447,00 €			
maçonnerie	35 090,00 €			
signalétique	1 000,00 €			
aménagement de la cour	32 000,00 €			
TOTAL HT	342 840,00 €		342 840,00 €	100,00%
TVA	68 568,00 €		68 568,00 €	
TOTAL TTC	411 408,00 €		411 408,00 €	

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE

Approuve, le projet de Fabrique Numérique « Les romarins ».

Sollicite, l'État à hauteur de 209 988 €.

Sollicite, le Conseil Départemental de Vaucluse à hauteur de 30 000 €.

Autorise, Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210205-2644-DE
Date de télétransmission : 05/02/2021
Date de réception préfecture : 05/02/2021